



CATALOGUE DE FORMATION

2023-2024



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES CLUBS OMNISPORTS**



SOMMAIRE

Présentation de l'organisme de formation

La Fédération Française des Clubs Omnisports	4
Contexte et enjeux	6
L'animation des sessions de formation	6
Nos chiffres clés	7
L'équipe des formateurs	8
Les contacts clés	9
Calendrier de formations	11

Partie I : Gestion quotidienne d'une association

La gestion du temps de travail des salariés	12
Comprendre un bulletin de salaire et les charges liées à l'embauche	13
Recruter un salarié	14
Le CDI intermittent	15
Pouvoirs de direction et disciplinaire de l'employeur	16
Rechercher, accueillir et fidéliser des bénévoles	17
Assurances et responsabilité	18

Partie II : La communication

Introduction à la communication digitale et aux médias sociaux	19
Développement d'une stratégie de communication digitale	20
Création de contenus visuels attrayants pour les réseaux sociaux	21
Stratégie autour de l'e-mailing et des newsletters	22
Introduction à la communication visuelle	23
Adobe Illustrator	24
Adobe Photoshop	25
Adobe InDesign	26

Partie III : Actions d'une association

1000 clubs pour le sport et la santé	27
Omnisports pour Elles	29

PRÉAMBULE

Tout à la fois une étape et une continuité de parcours, une formation est un moment important pour toutes et tous, bénévoles comme salariés, tant dans leur trajectoire personnelle qu'en réponse aux évolutions légales, techniques, ... de leur domaine d'activité.

Partant de ce principe, la F.F. Clubs Omnisports met en œuvre un ensemble d'actions de formations, adaptées à tous les publics concernés et en continuelle mise à jour avec l'actualité grâce à la veille, notamment juridique, réalisée par ses agents.

Le catalogue de formation de la Fédération Française des Clubs Omnisports s'inscrit donc dans cette démarche plus globale construite sur la volonté de mettre le club et ses acteurs au centre de toute réflexion.

Les ambitions de la F.F. Clubs Omnisports, inscrites dans le dernier Projet Fédéral édité, mettent effectivement la formation, la mutualisation au cœur des 4 piliers de travail pour 2021-2024 : Clubs omnisports et gouvernance, Clubs omnisports et responsabilités sociétales, Clubs omnisports et territoires, Clubs omnisports et leur devenir.

Dans cette volonté d'accompagnement des clubs, la fédération est convaincue que la formation des dirigeant.e.s et des bénévoles est un élément central à l'optimisation des actions sportives afin de faire grandir l'omnisports.

Gérard PERREAU-BEZOUILLE
Président de la Fédération Française
des Clubs Omnisports





Quelques chiffres

Un réseau de
1 200
clubs



13 500
dirigeant.e.s



Depuis plus de

40 ans

750 000
sportifs



82 %
de structures
employeuses

**Notre
offre
pour les
clubs**

Un accompagnement
stratégique RSO

Nous nous engageons
avec nos clubs !

 **engagés**

pour l'enfance

pour la santé

pour la performance sociale

pour la féminisation

pour l'environnement

pour le développement
économique

Un accompagnement
opérationnel au quotidien

Nous formons et
assistons nos clubs



Conseil
juridique



Formation



Partenariats

Pour plus d'informations : www.ffco.org

La Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO), fédération atypique dans le sens où elle n'organise pas de compétition sportive, est un lieu essentiel de partage du savoir, des compétences et des expériences pour les dirigeants associatifs bénévoles.

L'activité de la FFCO repose également sur l'accompagnement quotidien des dirigeants dans la gestion de leur association par le service juridique et par la mutualisation / anticipation ainsi permise. Celui-ci se développe autour de plusieurs domaines d'intervention ou domaines d'actions :

- **animation de réunions de formation** : formations organisées par la FFCO sur tous les thèmes liés au fonctionnement des associations ;
- **veille juridique** : mise à jour permanente d'un fonds documentaire (sources législatives et réglementaires, jurisprudence spécialisée, textes fédéraux...) portant notamment sur la législation du sport et des associations, le droit social, la fiscalité, les relations avec les collectivités publiques, etc. ;
- **réalisation de fiches techniques** (5 par an, base documentaire): documents de synthèse faisant un point juridique sur toutes les questions liées à la vie des clubs sportifs. Ces fiches sont mises à jour en temps réel sur le site internet de la FFCO, au fur et à mesure de l'évolution des lois, règlements et autres textes normatifs intéressants le fonctionnement et la gestion des clubs. Ces fiches sont consultables sur le site internet de la FFCO (partie réservée aux adhérents) ;
- **réalisation de fiches pratiques** (base documentaire): outils d'aide, clés en main, pour accompagner les clubs dans la gestion de leur association et leur projet. Ces fiches sont classées par thème : la communication, la gestion administrative et comptable, la connaissance du sport et de son organisation ;
- **rédaction de Flashs Infos** (outil d'alerte) : document récapitulatif tous les taux et montants, permettant aux associations d'établir leurs bulletins de paie ;
- **réalisation d'une newsletter** (outil d'alerte) : adressée par e-mail tous les 15 jours. Elle permet aux associations et aux partenaires de se tenir informés des actualités de la Fédération et des nouveautés juridiques ;
- **rédaction des articles et études juridiques** de la revue fédérale omniSPORTS (outil de prévention / mutualisation) : revue d'actualité trimestrielle apportant une information claire et documentée ;
- **rédaction de mémentos** dont la parution est annuelle : document technique d'une trentaine de pages sur un thème en particulier (exemple : les assurances des associations, la rupture du contrat de travail, les partenaires privés, etc.) ;
- **conseil auprès des clubs adhérents** (outil de personnalisation) : le service apporte les réponses aux questions posées par les associations, notamment au travers d'études de statuts, de contrats de travail. Selon l'importance des demandes, les informations apportées par le service sont transmises par téléphone ou par mail ;
- **audit** (outil de personnalisation) : à partir d'un questionnaire complété par le demandeur, le service juridique réalise un diagnostic des risques liés à la gestion et au fonctionnement de l'association, et propose des solutions d'amélioration. L'analyse porte sur l'ensemble des champs réglementaires visant la structure ;
- **statistiques régulières** (outil d'évaluation) tenues et publiées (tableau de bord) : thèmes des questions, répartition géographique, type d'associations concernées, etc.

Par ailleurs, la Fédération est reconnue pour ses activités par différents organismes. Ainsi, elle est référencée par le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** et est support du **Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB 92)**. Notre fédération possède **un agrément du Ministère des sports** et est **membre active du Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS)**.

CONTEXTE ET ENJEUX

S'il est probablement abusif de parler « de crise du bénévolat » dans un pays qui peut justifier d'environ 14 millions de bénévoles dans les associations, on peut, en revanche, légitimement parler de crise de renouvellement des dirigeants associatifs.

Pour répondre à cette problématique, la formation est un des axes majeurs. C'est en formant les dirigeants qu'ils seront rassurés dans leur gestion associative et pourront accomplir plus sereinement leurs fonctions. La formation leur permet également de prendre du recul par rapport à leurs pratiques, de réfléchir à leur projet associatif, aux pistes de développement. C'est également en formant les bénévoles qu'ils prendront conscience qu'ils ont les compétences et les connaissances pour prendre un poste à responsabilité au sein d'une association et par là même contribuer au renouvellement des dirigeants associatifs.

L'ANIMATION DES SESSIONS DE FORMATION PAR LA FFCO

Les intervenants de la FFCO ont acquis de l'expérience dans l'animation de formations à destination des dirigeants.e.s, bénévoles et salarié.e.s associatifs. Pour ce faire, nous nous appuyons donc sur les principes suivants :

- Préparation en amont de la formation :
 - ◊ Construction d'un diaporama...
 - ◊ ...qui sera adapté à partir de la liste des inscrits et des associations en présence notamment en fonction de la taille des structures et de leur secteur d'intervention dans les exemples qui seront cités afin que chaque association puisse s'identifier ;
- Alternance entre apports théoriques et apports pratiques (mise en situation, jeux de rôle, cas pratiques, etc.) ;
- Afin de capter les participants, les intervenants s'attèlent, tout au long de la formation à :
 - ◊ Illustrer leurs propos par des exemples concrets grâce à leur connaissance accrue du fonctionnement des associations ;
 - ◊ Fixer des objectifs de départ sur les points abordés et les atteindre ;
 - ◊ Amener les participants à s'exprimer oralement ;
 - ◊ Utiliser des supports numériques ;
 - ◊ Créer des animations.

Afin de rendre la présentation plus dynamique, les interventions s'effectueront principalement à deux intervenants. C'est une force de la FFCO que de proposer cette animation à deux têtes car, nous avons pu constater que cela rendait la présentation plus dynamique et que les échanges entre les acteurs de la formation (apprenants et formateurs) étaient facilités.

Les diaporamas sont systématiquement vérifiés et, le cas échéant actualisés avant chaque module de formation. Par ailleurs, la F.F. Clubs Omnisports accompagne les apprenants pendant le mois suivant la formation et répond dans un délai de 5 jours ouvrés par mail à leurs questions.

NOS CHIFFRES 2022

32
formations
proposées au
catalogue

2
marchés publics
remportés

652
apprenants

53 **sessions**
réalisées



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

« La méthode d'animation est très adaptée et dynamique. [...] La FFCO fait preuve d'une grande disponibilité. »

« L'intervention à 2 intervenants permet de dynamiser la présentation. »

« Très bonne formation, très rodée et très pratique. »

« Je vais oser dire que c'était parfait...Très clair, ludique, bonne complicité entre les deux intervenantes. »

« Session très interactive avec une variété des supports et méthodes utilisés. De nombreux échanges avec les participants. »



L'EQUIPE DES FORMATEURS



Séverine BARDAUD

Diplôme : Master 2 Professions Juridiques du sport

Expertises : Droit du sport, droit social, droit des associations, paie et rémunération, rédaction des documents juridiques



Inès HATTEVILLE

Diplôme : Master 2 Gouvernance du sport et développement territorial

Expertises : Organisation d'événements sportifs, formation civique et citoyenne, relations inter-associations



Julien DONNAY

Diplôme : Master 2 Droits des affaires : Parcours droit du sport

Expertises : Droit du sport, droit social, droit des associations, procédures civiles et sociales, rédaction des documents juridiques



Lucile LACOSTE

Diplôme : Master 2 Gouvernance du Sport et Développement Territorial

Expertises : Conduite de projets, coordination de projets socioculturels, formation civique et citoyenne



Thomas RIBOUT

Diplôme : Master 2 Sciences du management et des métiers du sport

Expertises : Conduite de projets, développement du sport santé



Justine MARESCAUX

Diplôme : Master Management de la communication stratégique

Expertises : Stratégie de communication, réseaux sociaux, communication digitale, plan de communication, rédaction de contenus



Melina GADDI

Diplôme : Master 2 Droits des affaires : Parcours droit du sport

Expertises : Droit du sport, droit social, droit des associations, procédures civiles et sociales, rédaction des documents juridiques



Charlotte QUAGLIARINI

Diplôme : Master 2 Droits des affaires : Parcours droit du sport

Expertises : Droit du sport, droit social, droit des associations, procédures civiles et sociales, rédaction des documents juridiques

LES CONTACTS CLES

Informations et inscriptions aux formations : **formation@ffco.org**

Référent administratif et pédagogique : **Séverine BARDAUD – s.bardaud@ffco.org**

Référent handicap : **Lucile Lacoste – l.lacoste@ffco.org**

Contacts spécifiques à la formation Sport-Santé :

Référent administratif : Thomas RIBOUT - t.ribout@ffco.org

Référent pédagogique : François DELMOTTE - eformationservices@classilio.com

Référent handicap : Lucile LACOSTE - l.lacoste@ffco.org

Contacts spécifiques à la formation Littérature :

Référent administratif : Ali Kada - a.kada@ffco.org

Référent handicap : Lucile LACOSTE - l.lacoste@ffco.org

LA CERTIFICATION QUALIOPi

Depuis 2021, la F.F. Clubs Omnisports est certifiée Qualiopi.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

Pendant la période de crise que nous avons traversé, la FFCO a organisé une trentaine de formations/webinaires à destination de ses clubs mais également de tout type d'associations dans le cadre de marchés publics. Nous avons su nous adapter à la situation. Ces visioconférences ont été très bien accueillies et nous envisageons d'en maintenir, à l'avenir, couplées avec les formations en présentiel.

C'est pourquoi, dans notre proposition, toutes nos formations pourront être aussi dispensées en distanciel.

La différence de tarifs s'explique par l'absence de frais / temps de déplacement, et l'utilisation exclusive d'outils numériques (aucun outil pédagogique matériel n'est utilisé et aucun document n'est imprimé puis distribué) pour les sessions en distanciel.

FORMATIONS 2023-2024

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à nos formations peut être initié :

- pour les salariés : soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier ;
- pour les dirigeants : à l'initiative du club ou du dirigeant.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

En ligne sur notre site internet ou par mail sur formation@ffco.org

MODALITÉS PRATIQUES

Lieux : les formations se dérouleront en distanciel

Tarifs : formation : 280 € par stagiaire

Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS) pour les salariés et dirigeants élus (uniquement les président, trésorier et secrétaire).

Formateurs : Experts de la thématique

Effectif : de 7 à 10 apprenants par session

Accueil de stagiaires en situation de handicap :

si vous pensez que votre accueil en formation nécessite une adaptation particulière, merci de nous l'indiquer lors de l'inscription.



CALENDRIER DE FORMATIONS

2023 - 2024

SEPTEMBRE

- **Mardi 26 septembre : CDI intermittent** - en visioconférence

OCTOBRE

- **Mardi 3 octobre : Introduction à la communication digitale et aux médias sociaux** - en visioconférence
- **Mardi 17 octobre : Introduction à la communication visuelle** - en visioconférence

NOVEMBRE

- **Jeudi 9 novembre : Gestion du temps de travail** - en visioconférence
- **Mardi 28 novembre : Développement d'une stratégie de communication digitale** - en visioconférence

DÉCEMBRE

- **Mardi 5 décembre : Rechercher, accueillir et fidéliser des bénévoles** - en visioconférence
- **Mardi 19 décembre : Adobe Illustrator** - en visioconférence

JANVIER

- **Jeudi 11 janvier : Pouvoirs de direction et disciplinaire de l'employeur** - en visioconférence
- **Mardi 30 janvier : Création de contenus visuels attrayants pour les réseaux sociaux** - en visioconférence

FÉVRIER

- **Mardi 6 février : Responsabilités et assurances** - en visioconférence

MARS

- **Mardi 12 mars : Adobe Photoshop** - en visioconférence
- **Jeudi 21 mars : Comprendre un bulletin de paie** - en présentiel

AVRIL

- **Mardi 2 avril : Stratégie autour de l'e-mailing et des newsletters** - en visioconférence

MAI

- **Mardi 14 mai : Recruter un salarié** - en visioconférence
- **Mardi 28 mai : Adobe Indesign** - en visioconférence

JUIN

- **Jeudi 13 juin : CDI Intermittent** - en présentiel

DE NOUVELLES SESSIONS DE FORMATIONS POURRONT ÊTRE AJOUTÉES SUR DEMANDE D'UN OU PLUSIEURS CLUBS SELON LA DISPONIBILITÉ DES FORMATEURS ET EN RESPECTANT LE NOMBRE MINIMUM D'APPRENANTS SOIT 7 PERSONNES.



FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

LA GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS

OBJECTIFS

La gestion du temps des salariés est une question cruciale au sein des associations sportives et va dépendre notamment du statut et du contrat du salarié. Il est donc essentiel de bien connaître les différents modes d'organisation du temps de travail pour opter pour le plus pertinent.

Cette formation permettra aux stagiaires de :

- maîtriser les différents modes d'organisation du temps de travail pour opter pour le plus adéquat ;
- savoir programmer le temps de travail d'un salarié ;
- connaître les spécificités de la CCN du Sport en matière de durée du travail ;
- faire face aux absences du salariés ou à une évolution de son temps de travail.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Différents modes d'organisation du temps de travail**
 - Temps partiel
 - Temps plein
 - Intermittent
 - Modulation
 - Annualisation
 - Forfait en jours ou en heures
- **Programmer le temps de travail d'un salarié**
- **La durée du travail**
 - Le temps de travail effectif
 - Durées maximales du travail
 - Cumul d'activités
 - Repos hebdomadaire et travail le dimanche
 - Les heures supplémentaires et complémentaires
 - Travail de nuit
 - Astreinte
- **Les absences du salarié**
- **L'évolution du temps de travail du salarié**

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la gestion des ressources humaines au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (09h00 – 17h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

COMPRENDRE UN BULLETIN DE SALAIRE ET LES CHARGES LIÉES À L'EMBAUCHE

OBJECTIFS

Chaque mois vous établissez ou faites établir la paie des salariés de votre association. C'est une tâche technique qui parfois vous met en difficulté : bases et assiettes de cotisations, incidences des suspensions ou des ruptures de contrats, cas particuliers...

Cette formation permettra à toute personne en charge de la paie de :

- comprendre un bulletin de paie ;
- connaître et maîtriser le calcul des charges afférentes ;
- savoir assurer une veille pour suivre les évolutions.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **La paie : en interne ou externalisée**
- **Rappels théoriques sur le bulletin de paie**
 - Présentation du bulletin
 - Les mentions du bulletin de paie
 - Sommes versées au / à la salarié.e
 - Retenues sur rémunération
- **Prélèvements sociaux et fiscaux sur les salaires**
 - Cotisations de sécurité sociale
 - Versements additionnels
 - Réduction générale des cotisations patronales
 - Exonérations et régimes particuliers
 - CSG et CRDS
 - Contribution chômage et AGS
 - Retraite complémentaire
 - Taxe et participation sur les salaires
 - Prélèvement à la source
- **Les cas particuliers**
 - Salariés à temps partiel
 - Absences non autorisées
 - Fin de contrat
- **DSN : Données sociales généralisées**
- **Veille juridique**

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la gestion des ressources humaines au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (09h00 – 17h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

RECRUTER UN SALARIÉ

OBJECTIFS

Le recrutement d'un salarié n'est jamais chose aisée qu'il s'agisse de la procédure de recrutement en elle-même que l'ensemble des règles à connaître et maîtriser en matière de droit du travail.

Cette formation, adressée à toute personne en charge des RH au sein d'une association sportive, traite à la fois de la décision d'embaucher (identification des besoins et des moyens) que des obligations de l'employeur au moment d'une embauche (choix du contrat de travail, rémunération, période d'essai, etc.).

Elle permettra au stagiaire :

- D'identifier les besoins et moyens de l'association ;
- De maîtriser la démarche de recrutement ;
- De définir le contrat adéquat et de calculer la rémunération afférente.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Besoins et moyens de l'association**
 - L'identification des besoins
 - La capacité de financement de l'association
 - Les moyens à mobiliser
- **La démarche de recrutement**
 - Modalités du recrutement
 - Établissement de la fiche de poste
 - Entretiens
- **Le choix du contrat de travail et l'impact sur la rémunération**
 - Les recours au CDD
 - Le contrat à temps partiel
 - Le CDI
 - La modulation et l'annualisation
- **La rémunération du salarié**
 - Le salaire minimum conventionnel
 - Prime d'ancienneté
- **La période d'essai**
 - Objectifs et mise en place
 - Renouvellement
 - Rupture
- **Les dispositifs facilitant la gestion**

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la gestion des ressources humaines au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (09h00 – 17h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

LE CDI INTERMITTENT

OBJECTIFS

Le CDI intermittent est le contrat le plus utilisé dans les associations sportives et également le contrat souvent le plus adapté. Mais c'est un contrat spécifique dont les règles sont définies par la CCN du Sport et peuvent différer d'un contrat classique. Cette formation a pour but de permettre au stagiaire :

- De connaître le champ d'application du CDI Intermittent ;
- De maîtriser les règles applicables à ce contrat ;
- De savoir calculer la rémunération afférente à ce type de contrat.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Le recours au CDI Intermittent**
 - Le champ d'application du CDI Intermittent
 - Les différences avec un CDI à temps plein et un CDI à temps partiel
- **La rédaction du CDI Intermittent**
 - Les mentions générales
 - Les mentions spécifiques et obligatoires
- **La rémunération dans le cadre d'un CDI Intermittent**
- **Le temps de travail d'un salarié en CDI Intermittent**
 - Les périodes d'activité et d'inactivité
 - Les durées maximales de travail
 - Les heures de dépassement et supplémentaires
 - Le travail le dimanche et/ou un jour férié
 - Les temps de déplacement, d'accompagnement de groupes et de travail de nuit
- **La gestion des absences**
- **La rupture du contrat de travail**

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la gestion des ressources humaines au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (09h00 – 17h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

POUVOIRS DE DIRECTION ET DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYEUR

OBJECTIFS

Dans une relation de travail, l'employeur dispose d'un pouvoir de direction par rapport au salarié. Cela signifie que l'employeur peut imposer des consignes au salarié. En parallèle, en cas de non-respect de ses obligations, le salarié peut être sanctionné par l'employeur du fait du pouvoir disciplinaire dont il dispose. Cependant, le code du travail encadre et limite les pouvoirs de direction et disciplinaire de l'employeur.

À l'issue de la formation, le stagiaire :

- Maîtrisera les définitions et les principes à respecter dans le cadre de son pouvoir de direction et de son pouvoir disciplinaire ;
- Connaîtra les différentes procédures afférentes à ces pouvoirs
- Sera en mesure de faire face à un recours prud'homal.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Le pouvoir de direction de l'employeur**
 - Définition
 - Le pouvoir de direction dans le cadre d'une modification des conditions de travail
- **Le pouvoir disciplinaire de l'employeur**
 - Domaine du pouvoir disciplinaire
 - Les sanctions
 - Les principes à respecter
 - La procédure
- **La rupture du contrat de travail**
 - Les différents modes de rupture
 - Le licenciement pour motif personnel
 - Différence entre les licenciements disciplinaire et non disciplinaire
 - Les différents niveaux de faute
 - La procédure à respecter
 - L'impact financier d'une procédure disciplinaire
- **Faire face à un recours prud'homal**

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la gestion des ressources humaines au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (09h00 – 17h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

RECHERCHER, ACCUEILLIR ET FIDÉLISER DES BÉNÉVOLES

OBJECTIFS

Les associations sportives font aujourd'hui face à une diminution du nombre de bénévoles voulant s'engager, ou plutôt à une mutation du bénévolat (baisse du temps d'engagement, investissement sur des événements ponctuels plutôt que sur la saison, difficultés à trouver des bénévoles s'engageant sur des postes à responsabilité) mettant à mal leurs organisations. A travers cette formation, les apprenants seront amenés à réfléchir aux pistes de travail possibles pour recruter et fidéliser de nouveaux bénévoles tout en s'adaptant aux nouveaux profils.

Cette formation permettra aux stagiaires de :

- connaître l'évolution du bénévolat et d'adapter en conséquence son recrutement ;
- savoir formaliser un livret d'accueil et une charte des bénévoles ;
- identifier les différents moyens de recruter de nouveaux bénévoles
- maîtriser les droits des bénévoles pour leur permettre d'en bénéficier ;

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Rappels sur le bénévolat**
- **La démarche de recrutement**
 - Connaître les potentiels bénévoles
 - Les pistes pour trouver des bénévoles
 - Améliorer sa communication
- **La rencontre et l'intégration dans la structure**
- **L'accueil et la mise en action**
 - Le livret d'accueil
 - Le conventionnement
 - Une action régulière et collective
- **Les droits des bénévoles**
- **Les outils de valorisation des bénévoles**
 - La formation
 - Le passeport bénévole

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles de l'omnisports ou de section ou salariés chargés de l'animation de l'équipe bénévoles

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (09h00 – 17h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

ASSURANCES ET RESPONSABILITÉ

OBJECTIFS

La question de la responsabilité, civile ou pénale, de l'association ou de ses dirigeants est une préoccupation majeure chez les dirigeants d'associations. Elle constitue parfois un frein à la prise de fonction au sein des associations. C'est pourquoi, cette formation a pour but de répondre aux différentes interrogations que se posent les membres d'association et de fournir des outils pour limiter la responsabilité des dirigeants.

A l'issue de cette formation, les apprenants seront capables de :

- Mieux identifier les différents types de responsabilité de l'association, des dirigeants et de ses membres ;
- Connaître les obligations spécifiques aux associations sportives en matière de responsabilité ;
- Savoir évaluer les risques et signer le bon contrat d'assurance ;
- Mettre en place les procédures de prévention.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Les responsabilités de l'association**
 - Responsabilité civile de l'association
 - Focus sur l'obligation de sécurité
 - Responsabilité pénale de l'association
- **Les responsabilités des dirigeants et bénévoles**
 - Responsabilités civile et pénale des dirigeants
 - Responsabilités civile et pénale des bénévoles
 - Focus sur le cumul de responsabilités
- **Limiter l'engagement de la responsabilité**
- **Les assurances**
 - Le contrat d'assurance
 - Les différentes assurances de l'association
 - Focus sur l'assurance des mandataires sociaux

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles de l'omnisports ou de section ou salariés

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (09h00 – 17h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



Boostez votre communauté : parcours de formation en communication pour associations sportives

FORMATION – COMMUNICATION

INTRODUCTION À LA COMMUNICATION DIGITALE ET AUX MÉDIAS SOCIAUX

OBJECTIFS

La transformation digitale est aujourd'hui un enjeu essentiel pour les associations sportives. Cette formation vous permettra de :

- Connaître les prérequis de la communication digitale ;
- Apprendre les outils et les moyens nécessaires pour communiquer sur le digital ;
- Développer vos connaissances sur la stratégie éditoriale des réseaux sociaux.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Comprendre les fondamentaux de la communication digitale**
 - Les concepts clés de la communication digitale et son importance dans le monde moderne.
 - Les différences entre les médias traditionnels et les médias digitaux.
 - Introduction des notions de publics cibles, d'engagement et d'interactivité dans le contexte numérique.
- **Maîtriser les stratégies et outils des médias sociaux**
 - Les principales plateformes de médias sociaux, leurs fonctionnalités et leurs audiences spécifiques.
 - Apprendre à créer du contenu adapté aux différentes plateformes et à exploiter leurs formats (textes, images, vidéos).
 - Communication émotionnelle, stratégie...
- **Stratégie éditoriale**
 - Les grands principes
 - Identifier/ Rédiger/ Illustrer ses contenus
 - Rythme de publication : la bonne recette
 - Le calendrier de publications

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la communication au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (10h00 – 18h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



Boostez votre communauté : parcours de formation en communication pour associations sportives

FORMATION – COMMUNICATION

DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION DIGITALE

OBJECTIFS

Avant de développer une stratégie de communication digitale efficace, il est essentiel de comprendre les bases du numérique. Cette formation vous permettra de :

- Connaître les différentes plateformes et canaux numériques ;
- Maîtriser les ciblage et personnalisation ;
- Planifier une stratégie et l'analyser.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Compréhension des fondamentaux du numérique**
 - Introduction au numérique et au marketing digital
 - Connaissance des plateformes et canaux numériques
 - Comportement des utilisateurs en ligne
- **Maîtrise des techniques de ciblage et de personnalisation**
 - Segmenter les audiences de manière pertinente
 - Utilisation des données pour un ciblage précis
 - Personnalisation des messages et contenus
- **Élaboration d'une stratégie intégrée et mesurable**
 - Planification d'une stratégie intégrée
 - Mesure et analyse des performances
 - Optimisation continue de la stratégie

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la communication au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (10h00 – 18h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



Boostez votre communauté : parcours de formation en communication pour associations sportives

FORMATION – COMMUNICATION

CRÉATION DE CONTENUS VISUELS ATTRAYANTS POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

OBJECTIFS

La gestion des réseaux sociaux est aujourd'hui un enjeu capital pour les associations sportives. Mais encore faut-il faire des publications avec les bons codes et surtout avec des visuels de qualité. Cette formation vous permettra de :

- Apprendre la construction d'un visuel ;
- Adapter les visuels à la cible choisie ;
- Développer les connaissances du logiciel Canva.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Fondamentaux du design visuel et compréhension des plateformes**
 - Principes de base du design pour les médias sociaux
 - Adaptation des visuels aux plateformes de médias sociaux
- **Création de visuels attrayants**
 - Sélection d'images et manipulation de visuels
 - Construction de visuels (esthétisme...)
 - Atelier pratique : création de visuels
- **Stratégies et optimisation pour maximiser l'impact**
 - Ciblage et adaptation aux publics
 - Diversification des formats et storytelling visuels
 - Optimisation pour l'engagement et analyse des performances
 - Respect des droits d'auteur et éthique visuelle

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la communication au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (10h00 – 18h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



Boostez votre communauté : parcours de formation en communication pour associations sportives

FORMATION – COMMUNICATION

STRATÉGIE AUTOUR DE L'E-MAILING ET DES NEWSLETTERS

OBJECTIFS

Durant cette formation les apprenants apprendront à maîtriser les fondamentaux de l'e-mail marketing et à développer des compétences essentielles. Cette formation vous permettra de :

- Segmenter vos contacts de manière pertinente ;
- Construire une planification ;
- Maîtriser l'analyse et l'optimisation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Introduction à l'e-mail marketing et aux newsletters**
 - Le rôle de l'e-mail marketing dans une stratégie de communication.
 - Fondements de l'e-mail marketing
 - Collecte et gestion des abonnés
- **Planification et exécution de campagnes d'e-mailing**
 - Définition des objectifs et segmentation des listes
 - Création de contenu attractif
 - Automatisation et envoi
- **Analyse des performances et améliorations continues**
 - Analyse des indicateurs clés de performance
 - Optimisation et ajustements
 - Conformité et éthique dans l'e-mail marketing

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la communication au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (10h00 – 18h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





FORMATION – COMMUNICATION

INTRODUCTION À LA COMMUNICATION VISUELLE

OBJECTIFS

La communication visuelle se réfère à la transmission d'informations, d'idées ou d'émotions à travers l'utilisation d'éléments visuels tels que les images, les couleurs, les formes et la typographie, afin de créer un impact et une compréhension immédiate. A l'issue la formation, vous saurez :

- Décoder et utiliser les éléments du design graphique ;
- Créer des visuels attrayants et cohérents.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Fondamentaux de la communication visuelle**
 - Introduction à la communication visuelle
 - Les principes de base du design graphique
 - La psychologie des couleurs et de la typographie
- **Création de visuels efficaces**
 - Sélection et manipulation d'images
 - Création de compositions visuelles
 - Créer et animer un événement
 - Atelier de conception visuelle
- **Application de la communication visuelle**
 - Communication visuelle dans le marketing et la publicité
 - Communication visuelle dans les présentations et la narration
 - Éthique et responsabilité dans la communication visuelle

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la communication au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (10h00 – 18h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



Devenez un pro de la création visuelle : formations adobe et canva



FORMATION – COMMUNICATION

ILLUSTRATOR NIVEAU 1

OBJECTIFS

Adobe Illustrator est un logiciel de conception graphique vectorielle largement utilisé pour créer des illustrations, des graphiques et des designs professionnels.

Cette formation a pour but de vous accompagner dans l'apprentissage de l'usage d'Illustrator. A l'issue la formation, vous saurez :

- Utiliser les fonctionnalités de base d'Illustrator ;
- Créer des illustrations, logos et des éléments visuels ;
- Créer des formes et dessin ;
- Connaître la gestion des couleurs et de la typographie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Découverte de l'interface et des outils**
 - Objectifs et enjeux
 - Exploration de l'interface
 - Les outils essentiels
- **Création de formes et manipulation d'objets**
 - Création de formes et dessin
 - Manipulation d'objets et transformations
 - Exemples de pages et événements
- **Couleurs, typographie et projets pratiques**
 - Gestion des couleurs et de la typographie
 - Atelier pratique : Création de projets simples

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la communication au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (10h00 – 18h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





FORMATION – COMMUNICATION

PHOTOSHOP NIVEAU 1

OBJECTIFS

Photoshop est un outil polyvalent de traitement d'image qui permet de retoucher, corriger et améliorer les photos, de créer des graphiques, de concevoir des sites web, de réaliser des publications et des impressions, ainsi que de créer des animations simples.

Cette formation a pour but de vous accompagner dans l'apprentissage de l'usage de Photoshop. A l'issue la formation, vous saurez :

- Utiliser les fonctionnalités de base de photoshop ;
- Régler (retoucher, recadrer, corriger) une image ;
- Utiliser les calques ;
- Connaître les différents effets spéciaux fréquemment utilisés.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Introduction à Photoshop et son espace de travail**
 - Objectifs et enjeux
 - Ses fonctionnalités et options de base
 - L'espace de travail
- **Les outils de base**
 - Outil de sélection, outil de pinceau...
 - Sélectionner, modifier, détourner...
- **Régler une image**
 - Retoucher une image
 - Recadrage, rotation d'une image
 - Correction des couleurs
- **Les calques**
 - Créer et modifier un calque
 - Grouper et masquer un calque
- **Les effets spéciaux**
 - Les ombres portées, les reflets...
 - Les effets de texte
- **Exportation**
 - Enregistrer et exporter

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la communication au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (10h00 – 18h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





FORMATION – COMMUNICATION

INDESIGN NIVEAU 1

OBJECTIFS

Adobe InDesign est un logiciel de mise en page professionnel utilisé pour créer des publications imprimées et numériques telles que des magazines, des livres, des brochures et des documents interactifs.

Cette formation a pour but de vous accompagner dans l'apprentissage de l'usage d'InDesign. A l'issue la formation, vous saurez :

- Utiliser les fonctionnalités de base d'InDesign ;
- Créer des documents efficaces pour l'impression ;
- Organiser les calques et éléments visuels.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Découverte d'Adobe InDesign et bases de la mise en page**
 - Objectifs et enjeux
 - Exploration de l'interface d'InDesign
 - Création d'un nouveau document et mise en page
- **Gestion de la typographie et des éléments visuels**
 - Gestion de la typographie (création blocs, outil formatage...)
 - Intégration d'images et de graphiques
 - Organisation des éléments visuels et des calques
- **Finalisation et préparation pour la sortie**
 - Création de mises en page
 - Préparation pour la sortie et exportation
 - Options de partage numérique

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la communication au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur une journée de formation (10h00 – 18h00)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

280€ par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



FORMATIONS SANTÉ

**PROCHAINE SESSION :
DU 23 SEPTEMBRE AU 23 DÉCEMBRE**

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à nos formations peut être initié :

- pour les salariés : soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier ;
- pour les dirigeants : à l'initiative du club ou du dirigeant.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

En ligne sur notre site internet ou par mail sur formation@ffco.org

MODALITÉS PRATIQUES

Lieux : les formations se dérouleront en e-learning sauf la dernière journée qui se déroule en présentiel.

Tarifs : Cette action est financée par les fonds conventionnels de la branche du sport (AFDAS) dans le cadre d'une action collective. Le coût pour les bénévoles est de 600€ (hors trésorier, secrétaire général.e & président.e).

Formateurs : professionnels de santé

Effectif : de 13 à 25 apprenants par session

Accueil de stagiaires en situation de handicap : si vous pensez que votre accueil en formation nécessite une adaptation particulière, merci de nous l'indiquer lors de l'inscription.





FORMATION – ACTIONS D'UNE ASSOCIATION

FORMATION – 1000 CLUBS POUR LE SPORT ET LA SANTÉ

PRÉVENTION DES MALADIES CHRONIQUES PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

OBJECTIFS

- Être capable d'encourager l'adoption de comportements favorables à la santé ;
- Savoir mettre en œuvre une évaluation initiale de la situation de la personne ;
- Concevoir une séance d'activité physique en suscitant la participation et l'adhésion de la part du patient ;
- Mettre en œuvre et évaluer un programme ;
- Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques.

Pour ce faire, l'apprenant :

- Aura accès à un large contenu pédagogique et des outils de gestion de projet sport santé ;
- Participera à une journée de présentiel ;
- Mettra en place un test de forme de la condition physique ;
- Intégrera un réseau omnisports santé.

CONTENUS

- Évaluation initiale lors de l'accueil de la personne en pathologie chronique
- Tests et mise en place d'un profil de forme
- Connaissances de pathologies
- Conception et mise en œuvre de programme d'activité individualisé et adapté à l'état de santé de la personne souhaitant intégrer le club

MÉTHODOLOGIE

- Programme en e-learning : ressources en ligne consultables sur ordinateur, tablette, smartphone 7j/7, 24h/24, tutorat, espace d'échanges, séminaires en ligne
- 1 journée en présentiel animée par des intervenants du milieu sportif, médical et paramédical
- Vérification des acquis tout au long de la formation (Travaux Dirigés & QCM)



ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

sportsante@ffco.org

PUBLIC

- Bénévoles titulaires d'un diplôme fédéral
- Educateurs sportifs (BPJEPS)
- Elus et salariés des clubs ou sections des clubs omnisports

PRÉREQUIS

- Être adhérent à un club affilié à la FFCO
- Détenion obligatoire du PSCI

DURÉE

56h de formation
Une première partie en ligne (3 mois) puis une journée en présentiel (dernier samedi en fin de parcours)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Pr Michel RIEU

PILOTAGE DES PROGRAMMES :

François DELMOTTE

fr.delmotte@orange.fr

Ressources : @UVFMS

PARTICIPANTS PAR SESSION

- 13 stagiaires minimum
- 20 stagiaires maximum

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction.



FORMATION OMNISPORTS POUR ELLES!

**PROCHAINE SESSION :
FIN 2023**

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à nos formations peut être initié :

- pour les salariés : soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier ;
- pour les dirigeants : à l'initiative du club ou du dirigeant.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

En ligne sur notre site internet ou par mail sur formation@ffco.org

MODALITÉS PRATIQUES

Lieux : les formations se déroulent exclusivement au domaine de Gailhaguet à Verfeil (31)

Tarifs : Cette action est financée par les fonds conventionnels de la branche du sport (AFDAS) dans le cadre d'une action collective. Le coût pour les bénévoles est de 700€ (hors trésorier, secrétaire général.e & président.e).

Formateurs : F.F. Clubs Omnisports et experts

Effectif : de 6 à 10 apprenants par session

Accueil de stagiaires en situation de handicap : si vous pensez que votre accueil en formation nécessite une adaptation particulière, merci de nous l'indiquer lors de l'inscription.



FORMATION – ACTIONS D'UNE ASSOCIATION

FORMATION – OMNISPORTS POUR ELLES

ENCOURAGER LA PRISE DE RESPONSABILITÉS DES FEMMES

OBJECTIFS

- Améliorer sa confiance en soi
- Savoir gérer son stress durant une prise de parole en public ;
- Être capable de transmettre un message à son auditoire ;
- Maîtriser les techniques de communication verbale et non verbale ;
- Prendre sa place sereinement dans une association ;

Pour se faire l'apprenante :

- Intégrera pendant 3 jours un groupe de femmes issues d'autres clubs en France ;
- Participera activement aux différents ateliers proposés
- Partagera son expérience et les projets innovants de son club avec les autres participantes

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Lâcher prise pour se reconnecter à soi**
 - Techniques de relaxation par la respiration
 - Assouplissement du corps
- **S'affirmer et défendre ses idées**
 - Exercices issus du théâtre d'improvisation
- **Booster sa confiance en soi**
 - Prendre conscience de ses compétences et qualités
 - Faire face à ses peurs et blocages
- **Communication verbale et corporelle**
 - Transmettre son énergie
 - Travailler son ancrage
 - Mises en situation avec coaching personnel
- **Travail en équipe**
 - Production collective de témoignages vidéo autour d'un sujet
 - Échanges de bonnes pratiques

PUBLIC

- Élues et salariées des clubs ou sections des clubs omnisports

ORGANISME DE FORMATION

Fédération Française des Clubs Omnisports

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

2,5 jours du vendredi au dimanche (18h de formation)

PRÉREQUIS

Être adhérent à un club affilié à la FFCO

PILOTAGE DU PROGRAMME :

Inès HATTEVILLE :
i.hatteville@ffco.org

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, évaluations intermédiaires par atelier, enquête de satisfaction et évaluation finale

PARTICIPANTE PAR SESSION

- 6 stagiaires minimum
- 10 stagiaires maximum



Conditions Générales de Vente

Désignation

La Fédération Française des clubs Omnisports (FFCO) désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 53 rue Raymond Marcheron – 92170 Vanves. La FFCO met en place et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprises, à Vanves et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la FFCO pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la FFCO implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la FFCO s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la FFCO un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors TVA, la FFCO n'y étant pas soumise. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la FFCO ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

A. Cas de non-exécution de la formation par l'organisme de formation ou l'apprenant

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@ffco.org. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la FFCO ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

B. Cas de non-exécution de la formation pour motifs de force majeure

L'Apprenant et l'Organisme de formation ne peuvent être tenus responsables de la non-exécution de la formation dans le cas où ils seraient empêchés par un cas de force

majeure. Est considérée comme un cas de force majeure toute circonstance extérieure, imprévisible, et hors de contrôle, justifiée à l'appui de pièces probantes.

L'Apprenant informe l'Organisme de formation du motif invoqué et lui transmet les pièces justificatives correspondantes par mail (formation@ffco.org). Si le cas de force majeure est retenu, aucun frais d'annulation ne sera facturé à l'Apprenant ou à l'Organisme de formation.

Outre les cas reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français, les circonstances suivantes peuvent notamment être considérées comme des cas de force majeure, pouvant être invoqués et pour lesquelles il est nécessaire de fournir des documents :

Cas de force majeure pouvant notamment être invoqués par le Stagiaire :

1. Accident ou décès de l'apprenant ou d'un proche (ascendant ou descendant de premier niveau) ;
2. Maladie ou hospitalisation de l'apprenant ;
3. Interruption des transports de tout type empêchant tout déplacement.

Cas de force majeure pouvant notamment être invoqués par l'Organisme de formation :

1. Accident ou décès du formateur ;
2. Maladie ou hospitalisation du formateur ;
3. Interruption des transports de tous types empêchant tout déplacement ;
4. Procédure de sauvegarde ou liquidation judiciaire de l'Organisme de formation.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la FFCO. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la FFCO sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant le Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la FFCO et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux judiciaires.

RGPD

L'organisme de formation s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés ».

Dans le cadre de l'organisation et du déroulement de la formation, les données personnelles des stagiaires font l'objet d'un traitement informatique. Seules les données nécessaires à la fourniture d'une formation sont ainsi collectées. Le recueil de ces données a pour

finalité la gestion de la relation entre le stagiaire et l'organisme de formation (exécution de l'accord, gestion des inscriptions et avis, suivi du paiement, traitement des réclamations, etc). Les données personnelles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement de ces finalités et pour une durée suffisante pour permettre à la FFCO de respecter notamment les obligations comptables et fiscales qui lui incombent.

L'Organisme de formation garantit la confidentialité des données personnelles traitées dans le cadre de la formation : seuls les services internes concernés de la FFCO, sont destinataires des données. En cas de financement de la formation par l'OPCO, les données des stagiaires pourront être transmises par l'organisme de formation à l'OPCO dans le cadre de l'exécution et du financement de la prestation de formation.

Enfin, toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité de ses données personnelles ainsi que de limitation et d'opposition au traitement des données. Pour toute question concernant la protection de vos données personnelles, veuillez adresser votre demande à l'adresse suivante : formation@ffco.org.



53 rue Raymond Marcheron
92170 VANVES

01 42 53 00 05 - ffco@ffco.org

www.ffco.org